

# RESPONSABLE DE LA MARPA LE RENON de MARLIEUX

## FICHE DE POSTE

### 1- FONCTION

Cadre assurant de façon permanente, dans le cadre de la délégation de pouvoirs qui lui est consentie par le conseil d'administration de l'association gestionnaire et sous l'autorité de son Président :

- ✓ Le bon fonctionnement et l'animation d'une structure d'hébergement non médicalisée de 24 personnes âgées valides ou en perte d'autonomie
- ✓ La gestion et la coordination de ses services.
- ✓ L'encadrement d'un personnel polyvalent (4,5 ETP environ) affecté aux tâches quotidiennes.
- ✓ La représentation de l'association de gestion auprès des partenaires.

Le responsable de MARPA réside à proximité. En relais avec le personnel polyvalent, il assure des astreintes de nuit avec possibilité d'intervention ou des gardes de nuit. Le permis de conduire B est exigé.

### 2- MISSIONS

#### A. PILOTAGE DE LA STRUCTURE

- Elaboration, mise en œuvre du projet global de la structure
- Définition des objectifs à partir d'instructions précises reçues de la structure gestionnaire
- Evaluation périodique avec la structure gestionnaire des résultats obtenus et réajustement des objectifs si nécessaire
- Mise en œuvre et respect des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire
- Gestion administrative comptable et financière de la structure.
- Gestion des questions locatives et de l'entretien courant des locaux

#### B. ANIMATION ET COORDINATION DES SERVICES AU SEIN DE LA MARPA

- Responsabilité de l'accueil et des relations avec les résidents et leur famille
- Coordination des interventions internes ou externes à la MARPA autour de chaque résident
- Animation et coordination de l'ensemble des activités de la structure

#### C. ENCADREMENT ET GESTION DU PERSONNEL

- Participation au recrutement et encadrement du personnel
- Elaboration des plannings de travail, gestion des entretiens d'évaluation et organisation des formations

#### D. REPRESENTATION DE L'ASSOCIATION DE GESTION

- Engagement et formalisation par convention des relations avec les partenaires locaux (secteur médical et paramédical, institutions, associations, services, commerces ...)
- Promotion externe de la structure, travail en réseau avec les partenaires locaux et autres

#### E. SECURITE DES RESIDENTS

- Surveillance et activités de nuit au moyen d'astreintes ou gardes de nuit

### 3- PROFIL

#### Profils de qualification professionnelle :

- Conseiller en économie sociale et familiale
- Professionnel du secteur paramédical ou médico-social avec expérience en gérontologie

#### Niveau de recrutement et expérience :

Titulaire d'un baccalauréat + 2 ou d'un diplôme équivalent et ayant acquis une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire comportant les responsabilités et les missions décrites ci-dessus.

### 4- COMPETENCES

#### ➤ Nécessaires à l'animation et à la coordination des services

- Connaissance de la personne âgée et de son environnement
- Ecoute et relationnel avec les personnes âgées et les différents acteurs
- Capacité d'analyse et de synthèse des situations sociales
- Capacité de dialogue et de négociation
- Connaissances culinaires et ménagères en petite collectivité

#### ➤ Nécessaires au pilotage de la structure et à la gestion du personnel

- Capacité de management
- Capacité à travailler en équipe et à déléguer ses missions
- Connaissance des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire
- Connaissance en gestion et comptabilité
- Capacité à élaborer des budgets prévisionnels
- Capacité à créer des tableaux de bord et des outils de suivi d'activités
- Capacité rédactionnelle et de bureautique

### 5- NIVEAU DE REMUNERATION

Au 01/01/2012, le niveau de rémunération est de 2 253,90 € brut, hors indemnités d'astreinte et autres majorations liées au travail le dimanche et les jours fériés.

### 6- FORMATION DISPENSEE

Un dispositif pédagogique de formation spécifique au Responsable de MARPA d'une durée de 255 heures pourra être proposé par l'association gestionnaire dans les 2 ans suivant l'embauche. Il pourra être complété par d'autres formations selon les besoins de la MARPA et en corrélation avec les souhaits de l'intéressé.